



## **Séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du mercredi 12 décembre 2018 à 14 h 30**

### **ORDRE DU JOUR**

#### **10 – Sujets d'ouverture**

- 10.01** Ouverture de la séance extraordinaire.
- 10.02** Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire.
- 10.03** Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 décembre 2018.

#### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

#### **12 – Orientation**

- 12.01** Adoption du plan stratégique 2030 de l'arrondissement de Saint-Léonard.

#### **20 – Affaires contractuelles**

- 20.01** Rejet des soumissions - Service de contrôle animalier - Appel d'offres numéro 18-17315.
- 20.02** Rejet des soumissions - Travaux d'installation d'équipements temporaires de déshumidification au complexe aquatique Saint-Léonard - Appel d'offres numéro 300-178B.

## **MOT DU MAIRE**

### **70 – Autres sujets**

**70.01** Levée de la séance extraordinaire.



**Dossier # : 1183309031**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Arrondissement Saint-Léonard , Direction des loisirs_de la culture et des communications , Division des sports et des loisirs
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'arrondissement
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Adoption du plan stratégique 2030 de l'arrondissement de Saint-Léonard.

IL EST RECOMMANDÉ :  
D'adopter le plan stratégique 2030 de l'arrondissement de Saint-Léonard.

**Signé par** Steve BEAUDOIN **Le** 2018-12-11 08:34

**Signataire :**

Steve BEAUDOIN

---

Directeur d'arrondissement  
Saint-Léonard , Bureau du directeur d'arrondissement

**IDENTIFICATION**

**Dossier # :1183309031**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Arrondissement Saint-Léonard , Direction des loisirs_de la culture et des communications , Division des sports et des loisirs
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'arrondissement
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Adoption du plan stratégique 2030 de l'arrondissement de Saint-Léonard.

**CONTENU**

**CONTEXTE**

Dans un contexte de grandes transformations sociodémographiques, jumelées à l'émergence d'importantes opportunités de développement sur le territoire, dont le prolongement de la ligne bleue du métro, l'arrondissement a souhaité se doter d'une vision claire pour les 10 prochaines années afin de guider les décisions et les actions de l'administration.

Une démarche de planification stratégique, axée sur l'horizon 2030, a donc été amorcée, à cet effet, à l'automne 2017, en collaboration avec la firme Raymond Chabot Grant Thornton. La démarche a suivi les quatre étapes suivantes :

1. Le diagnostic stratégique a permis de dresser le portrait de l'arrondissement en identifiant ses forces, ses zones d'amélioration, ses opportunités et ses défis; cette étape a été enrichie par la consultation de plusieurs partenaires issus des milieux communautaire, scolaire, économique, environnemental et de la santé. Les élus des paliers de gouvernement provincial et fédéral, ainsi que les différents intervenants des services centraux de la Ville de Montréal ont aussi été consultés.
2. La consultation publique a suscité 1 225 participations et a permis de recueillir les préoccupations et suggestions des citoyens, employés et parties prenantes par le biais des modes de consultation suivants : sondages en ligne, sondages postaux, rencontres spontanées dans les lieux et événements publics, séances de consultation publique, forum de discussion, dépôt de mémoires et ateliers d'échanges avec les employés.
3. L'exercice interne de réflexion stratégique qui a suivi la consultation publique a permis de définir la mission, la vision et les valeurs de l'arrondissement.
4. L'élaboration du plan d'action fut l'occasion de définir les priorités d'action de l'arrondissement, en regard du diagnostic stratégique, des opinions collectives recueillies tout au long de la démarche, ainsi que des principes de gestion responsable d'une organisation municipale. Certaines actions-clés du plan ont été validées par quelques partenaires initialement consultés à l'étape du diagnostic stratégique.

## **DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

Résolution numéro CA17 13 0175 en date du 4 juillet 2017 (1174013016) - Octroi de contrat - Services professionnels pour la réalisation d'un plan stratégique - Contrat numéro SP-123A - Raymond Chabot Grant Thornton & Cie S.E.N.C.R.L. - 67 000 \$.

## **DESCRIPTION**

Le plan stratégique de l'arrondissement de Saint-Léonard s'articule autour de l'énoncé de vision suivant :

*Un arrondissement incontournable et inspirant pour son effervescence économique et sociale, résolument engagé envers la qualité de vie de ses citoyens, la mobilité active et collective et le développement durable.*

Cinq grands piliers stratégiques ont été ciblés pour concrétiser la vision 2030. De ces piliers résultent 37 stratégies, ainsi qu'un plan ambitieux de 107 actions à réaliser en synergie avec les citoyens et les partenaires de tous horizons :

Pilier 1. Offrir une expérience citoyenne inspirante

Pilier 2. Développer le territoire de manière durable

Pilier 3. Maximiser le potentiel des retombées générées par le prolongement du métro

Pilier 4. Revitaliser et dynamiser les zones économiques actuelles

Pilier 5. Être une organisation municipale performante, innovante, mobilisatrice et responsable

Chaque pilier stratégique se décline en plusieurs objectifs, stratégies et actions. Ce plan d'action se veut flexible et évolutif, afin de permettre à l'organisation de saisir toutes futures opportunités de développement.

Le suivi de la réalisation de ce plan d'action sera sous la responsabilité de la Direction d'arrondissement.

Le plan d'action est présenté en annexe du présent sommaire.

## **JUSTIFICATION**

Le plan stratégique de l'arrondissement de Saint-Léonard est cohérent avec les besoins exprimés lors des consultations des citoyens et des partenaires du milieu et des séances de travail avec les employés et le personnel-cadre. Il permettra aux directions de concrétiser la vision 2030 de l'arrondissement.

## **ASPECT(S) FINANCIER(S)**

Le cadre financier du plan stratégique s'appuie sur le budget annuel de l'arrondissement et le Plan triennal d'immobilisations (PTI). L'arrondissement entend également saisir toutes les opportunités de financement possible en lien avec des programmes de subvention de la Ville de Montréal ou de tout autre bailleur de fonds, afin de concrétiser les actions prévues au plan.

## **DÉVELOPPEMENT DURABLE**

Les principes de développement durable transcendent l'ensemble du plan stratégique de l'arrondissement de Saint-Léonard, dont la vision 2030 elle-même. Le plan traduit à l'échelle locale les quatre dimensions du développement durable soit un développement

économiquement efficace, socialement équitable, écologiquement soutenable et culturellement viable.

### **IMPACT(S) MAJEUR(S)**

L'adoption et la mise en oeuvre du plan stratégique permettra de susciter la mobilisation de l'ensemble des parties prenantes, citoyens, organismes et institutions du milieu, communauté d'affaires, élus et personnel, autour de la concrétisation de la vision 2030 de l'arrondissement.

### **OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

En plus du lancement officiel du 12 décembre 2018, un communiqué sera émis et le plan sera déposé sur le site Web de l'arrondissement. Le rapport public de consultation pourra aussi être consulté en ligne.

### **CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

12 décembre 2018 : présentation du plan aux employés, adoption lors d'une séance du conseil extraordinaire et lancement public  
2019 et années subséquentes : mise en oeuvre du plan stratégique et diffusion de bilans ponctuels.

### **CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

Ce dossier est conforme aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

### **VALIDATION**

#### **Intervenant et sens de l'intervention**

---

#### **Autre intervenant et sens de l'intervention**

---

#### **Parties prenantes**

Lecture :

---

#### **RESPONSABLE DU DOSSIER**

Maude CHARTRAND  
charge(e) de communication

#### **ENDOSSÉ PAR**

Nathalie H HÉBERT  
Directrice des loisirs, de la culture et des communications

Le : 2018-11-30



**Dossier # : 1187281007**

**Unité administrative responsable :** Arrondissement Saint-Léonard , Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises , Qualité du milieu

**Niveau décisionnel proposé :** Conseil d'arrondissement

**Projet :** -

**Objet :** Rejet des soumissions - Service de contrôle animalier - Appel d'offres numéro 18-17315.

**IL EST RECOMMANDÉ :**

De rejeter toutes les soumissions reçues pour le service de contrôle animalier, appel d'offres numéro 18-17315.

**Signé par** Steve BEAUDOIN **Le** 2018-12-11 10:39

**Signataire :**

Steve BEAUDOIN

---

Directeur d'arrondissement  
Saint-Léonard , Bureau du directeur d'arrondissement

**IDENTIFICATION**

**Dossier # :1187281007**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Arrondissement Saint-Léonard , Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises , Qualité du milieu
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'arrondissement
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Rejet des soumissions - Service de contrôle animalier - Appel d'offres numéro 18-17315.

**CONTENU**

**CONTEXTE**

Le contrat pour les services de contrôle animalier de l'arrondissement arrivera à échéance le 31 décembre prochain. Comme la fourrière municipale projetée ne sera pas opérationnelle en janvier 2019, l'arrondissement a autorisé, en octobre dernier, le Service de l'approvisionnement de la Ville de Montréal à lancer un appel d'offres public. L'arrondissement souhaitait accorder un nouveau contrat pour une période de trois (3) ans.

**DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

Décision déléguée numéro D1187281001 en date du 4 octobre 2018 (2187281001) - Autoriser le lancement d'un appel d'offres public, pour le Service de contrôle animalier pour l'arrondissement de Saint-Léonard - Appel d'offres numéro 18-17315.

**DESCRIPTION**

Trois (3) soumissions ont été reçues lors de l'ouverture le 15 novembre 2018. Le procès-verbal de l'ouverture des soumissions se retrouve dans l'intervention du Service de l'approvisionnement jointe au présent sommaire décisionnel.

**JUSTIFICATION**

Il est recommandé de rejeter toutes les soumissions reçues pour les motifs suivants : Après l'ouverture des soumissions, le Service de la concertation des arrondissements a avisé l'arrondissement que les clauses visant un chien à risque, potentiellement dangereux ou dangereux, n'ont pas à être reconduites dans le prochain contrat de service animalier de l'arrondissement. En effet, lorsqu'il s'agit d'une situation visant un chien au comportement agressif ou mordeur, le conseil de la ville s'est déclaré compétent quant à l'application du Règlement sur l'encadrement des animaux domestiques (18-042) et ce, jusqu'au 22 août 2023. Cet élément n'a pas été pris en compte lors de l'élaboration des documents d'appel d'offres.

De plus, certaines modalités du devis doivent être davantage précisées et documentées afin de répondre aux services aux citoyens attendus, notamment quant à la rapidité d'intervention ou de service dans certains cas.

**ASPECT(S) FINANCIER(S)**



## **DÉVELOPPEMENT DURABLE**

### **IMPACT(S) MAJEUR(S)**

### **OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

### **CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

### **CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

Ce dossier est conforme aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

### **VALIDATION**

#### **Intervenant et sens de l'intervention**

Validation du processus d'approvisionnement :  
Service de l'approvisionnement , Direction acquisition (Yves BELLEVILLE)

---

#### **Autre intervenant et sens de l'intervention**

---

#### **Parties prenantes**

Michel A. MARCEAU, Saint-Léonard

Lecture :

Michel A. MARCEAU, 5 décembre 2018

---

#### **RESPONSABLE DU DOSSIER**

Mélanie ROUSSELLE  
Agent(e) de recherche

#### **ENDOSSÉ PAR**

Le : 2018-12-10

Johanne COUTURE  
Directrice - Aménagement urbain et des  
services aux entreprises



**Dossier # : 1182242012**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Arrondissement Saint-Léonard , Direction des travaux publics , Division du génie
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'arrondissement
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Rejet des soumissions - Travaux d'installation d'équipements temporaires de déshumidification au complexe aquatique Saint-Léonard - Appel d'offres numéro 300-178B.

**IL EST RECOMMANDÉ :**

De rejeter toutes les soumissions reçues pour les travaux d'installation d'équipements temporaires de déshumidification au complexe aquatique Saint-Léonard, appel d'offres numéro 300-178B.

**Signé par** Steve BEAUDOIN **Le** 2018-12-11 08:34

**Signataire :**

Steve BEAUDOIN

---

Directeur d'arrondissement  
Saint-Léonard , Bureau du directeur d'arrondissement

**IDENTIFICATION**

**Dossier # :1182242012**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Arrondissement Saint-Léonard , Direction des travaux publics , Division du génie
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'arrondissement
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Rejet des soumissions - Travaux d'installation d'équipements temporaires de déshumidification au complexe aquatique Saint-Léonard - Appel d'offres numéro 300-178B.

**CONTENU**

**CONTEXTE**

Le présent sommaire décisionnel fait suite à l'appel d'offres public lancé le 1er novembre 2018 afin d'obtenir des prix d'entrepreneurs pour réaliser les travaux d'installation d'équipements temporaires de déshumidification au complexe aquatique Saint-Léonard. Compte tenu du report pour 2019 des travaux de remplacement des composantes du système de ventilation et de déshumidification au Complexe aquatique Saint-Léonard et des difficultés rencontrées relativement au maintien de la qualité de l'air et du confort des usagers depuis 2016, l'arrondissement souhaitait installer temporairement un déshumidificateur afin de pallier aux déficiences des systèmes actuels. Un premier appel d'offres sur invitation a été lancé en octobre 2018 mais compte tenu que toutes les soumissions reçues pour cet appel d'offres sur invitation excédaient 101 100 \$, un appel d'offres public a dû être lancé dans le système électronique d'appel d'offres SÉAO conformément à la *Loi sur les cités et villes*. Un second appel d'offres, cette fois-ci public, a été lancé en éliminant certains travaux accessoires. Toutefois, les soumissions reçues sont plus élevées que lors du premier appel d'offres.

**DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

Décision numéro D1182242010 en date du 31 octobre 2018 (2182242010) - Autoriser le lancement d'un appel d'offres public pour les travaux d'installation d'équipements temporaires de déshumidification au complexe aquatique Saint-Léonard - Appel d'offres numéro 300-178B.

**DESCRIPTION**

Cet appel d'offres public a été lancé le 1er novembre 2018. Quatre (4) entreprises se sont procuré les documents de soumission. Deux (2) soumissions ont été reçues lors de l'ouverture le 23 novembre 2018. Les entreprises suivantes ont déposé une proposition. Voici le résultat de l'analyse des soumissions :

<b>SOUSSIONNAIRES</b>	<b>MONTANT (TX INCL)</b>	<b>CONFORME</b>
VENTILATION MANIC INC.	166 173,75 \$	oui
GROUPE PROMÉCANIC LTÉE	172 899,41 \$	oui

**JUSTIFICATION**

Cet appel d'offres était basé sur un devis technique, des besoins spécifiques et un budget bien défini inférieur aux soumissions reçues (136 380 \$). Comme aucune soumission ne respecte le budget fixé, d'autres solutions alternatives, moins dispendieuses, seront envisagées. Pour ce motif, nous recommandons de rejeter les soumissions reçues.

## **ASPECT(S) FINANCIER(S)**

## **DÉVELOPPEMENT DURABLE**

## **IMPACT(S) MAJEUR(S)**

## **OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

## **CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

## **CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

Ce dossier est conforme aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

## **VALIDATION**

### **Intervenant et sens de l'intervention**

---

### **Autre intervenant et sens de l'intervention**

---

### **Parties prenantes**

Jean-François MARCHAND, Saint-Léonard  
Hugo A BÉLANGER, Saint-Léonard  
Nathalie H HÉBERT, Saint-Léonard

Lecture :

Hugo A BÉLANGER, 10 décembre 2018  
Jean-François MARCHAND, 10 décembre 2018  
Nathalie H HÉBERT, 10 décembre 2018

---

**RESPONSABLE DU DOSSIER**

Jacinthe LETENDRE

**ENDOSSÉ PAR**

Dominic POITRAS

Le : 2018-12-07

Chargée de projets - Bâtiments

Directeur des travaux publics